



Forts et Clairs



N°22

Bulletin de

L'Amicale Nationale des Transmissions Aéroportées

Association type loi de 1901 déclarée à la Sous-préfecture de Bayonne en mai 1980.
Siège social : Bureau de Garnison - 9, rue des Gouverneurs - BP 12 - 64109 BAYONNE - CEDEX

Octobre
2009

Mot d'ordre : SUSCITEZ DES ADHESIONS, objectif : 500 adhérents

Le mot du Président



EDITO

Chers amis,
Le 13 juin dernier, vous avez été très nombreux à avoir effectué le voyage à Bayonne. Comme tous les pèlerins étaient des "transmetteurs", je ne doute pas que vous en avez tous entendu parler dans vos chaumières... Mais nous avons voulu vous faire revivre ces instants merveilleux de nos retrouvailles. Ceux qui n'ont pu faire le déplacement trouveront dans les nombreuses photos quelques têtes amies. Pour se replonger ainsi dans cette chaude ambiance, si particulière aux bords de la Nive.

Moments de gaîté aussi à la Citadelle de Bayonne, à Pau et à Toulouse. Les mêmes personnages, bien sûr, mais cette grande famille qui se déplace, se développe, fraternise à chaque occasion dans le plus pur esprit parachutiste de notre Amicale. Cela vaut le coup d'être vécu et je vous demande de le revivre avec nous, grâce au travail et au dévouement de toute notre équipe de bénévoles au sein de notre Secrétariat, mais aussi le talent de notre Rédacteur en Chef, Jacky Pedemonte.

Je m'adresse à tous ces amis qui ne peuvent plus se déplacer pour vivre ces moments avec nous. Quel bonheur de découvrir qu'il existe une jeune génération qui est prête à se battre pour son Pays! Non pas sur les recettes de la facilité et du renoncement que l'on voudrait nous conseiller. Mais en s'appuyant sur les valeurs qui ont été les nôtres depuis toujours. Cette jeunesse a parfaitement conscience des difficultés qui les attendent, les médias ne font que leur en rabattre les oreilles!... Mais ils ont conscience surtout de leurs responsabilités et les assument avec cœur, générosité, voire abnégation. Ils sont bons!

Oui, vous les anciens, soyez rassurés, la relève est là et bien là. Tout-à-fait digne de votre hérité, elle est d'attaque pour affron-

ter l'avenir. Déplorez avec moi qu'elle ne soit pas mise en valeur par nos chroniqueurs pisse-vinaïgres et autres partisans du moindre effort.

Lisez plutôt notre petit bulletin, iconoclaste et politiquement incorrect. Vous jugerez par vous-même, tout ce qu'il y a d'enthousiaste et de joie de vivre dans ces moments de vie dans nos garnisons.

PS : A l'heure de boucler cette édition, j'apprends la disparition de notre camarade le Général RETAT. Qu'il me soit permis de faire une place particulière à sa mémoire et de présenter toutes mes condoléances à son épouse, si éprouvée, mais aussi à sa grande famille dans la peine en cet instant. Eh oui, c'est la vie: après les joies, il y a les peines!...

Pierre BAPTISTE



Sommaire

- Page 2 : Carnet Des nouvelles de tous
- Page 3 : La St Michel de la 11°CCTP
- Page 4 : Passation de commandement CCT/BFST
- Page 5 : Notre A.G. 2009 à Bayonne
- Page 6 et 7 : Photos de l'A.G. 2009
- Page 8 : Divers (participants, Info, Entraide Para)
- Page 9 : St Michel au 1°RPIMA
- Page 10 et 11: Restez dans le coup : le système FELIN
- Page 12 : Un bel exemple de longévité para

Memo

L'Amicale sur le Net: <http://anatap.free.fr>

Correspondance :

Secrétaire : Georges BENINTENDI 6, impasse de l'Etoile Les Pins d'Ondres 40440 ONDRES Mail : georgesbenin@yahoo.fr

Email : BAPTISTE: p.e.baptiste@numericable.fr PEDEMONTE Jacky : jacky.pedemonte@gmail.com ROUSTIT pascalroustit@free.fr

Se souvenir de son passé, le porter toujours avec soi, c'est peut-être la condition nécessaire pour conserver, comme on dit, l'intégrité de son moi. (Milan Kundera)

Carnet

Nouveaux adhérents :

ALBORGHETTI Yves— BAUDU Mary—BELLAN PAYRAUL Claude—CHASSILAN Nicolas—CHENEVELLE Daniel—GURE Claude—JOLIVERT Christian—JOLLET Jean-Marc—KAUFMANN Daniel—LEGUEN Clément—LEBLOND Gérard—MACHARD Stéphane—PASTOR Jean—PELLERIN Christophe—PLANCHON Alain—PLUMENCY Gérard.

Bienvenue à tous ces nouveaux amicalistes.

Où en est l'Amicale ?

A la date du 1er octobre 2009, le nombre d'adhérents est de : **371** dont 261 à jour de cotisations soit environ 70 %

Pensez à régler vos cotisations ! C'est la seule source de revenus de l'Amicale.

Pensez aussi à communiquer vos adresses de courriels (mail) quelles soient récentes ou si elles ont changé.

Décorations :

Promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur OFFICIER : Etienne JOUBERT— Jean-Paul LEDUC

Ordre National du Mérite : CHEVALIER : Paul DESSE

Toutes nos félicitations aux décorés.

Des nouvelles de tous.....

LAMAISON Pascal nous informe qu'il est installé à PAU où il peut proposer aux anciens tous les conseils en : Fiscalisation, Immobilier, Financements, Locations ou Transactions. Il se tient à votre disposition au : 05 59 06 09 62 - 06 83 25 89 75 ou son Email : pascal.lamaison@orange.fr

LE BORGNE Jean-François est désormais retraité militaire, il est installé à ONDRES dans les Landes et vous propose ses services de Conseiller en Investissement. Vous pouvez le contacter :

78, impasse des Résiniers 40440 ONDRES Tel : 06 63 48 96 11 Mail: jfleborgne@cegetel.net

LALOGÉ Laurent : Désolé, je ne pourrais assister à notre AG du 13 juin, je serai en route pour BIRAO (Centre Afrique) où j'espère que je rencontrerai quelques jeunes..... Bonne assemblée générale et amitiés à tous.

DUBOURG Alain : Merci de tout cœur aux membres de l'Amicale pour votre témoignage de sympathie et de réconfort à bientôt le plaisir de se revoir.

ALCAZAR Miguel : Je vous prie de bien vouloir excuser mon absence à l'assemblée annuelle pour cause d'indisponibilité médicale. Je vous souhaite de passer une très belle journée et vous prie de bien vouloir transmettre mes très sincères amitiés et respects à tous ceux qui me connaissent.

MORIN D. : Je vous prie de bien vouloir excuser cette réponse tardive. J'ai en effet attendu le dernier moment car je pensais avoir la possibilité d'être parmi vous à Bayonne. Mais compte tenu de mon état de santé actuel il ne m'est malheureusement pas possible d'envisager ce déplacement. Je forme des vœux pour la pleine réussite de cette manifestation.

Veillez avoir l'amabilité d'assurer mes anciens amis de transmissions de mon meilleur et fidèle souvenir.

JACQUES Paul : Des activités locales et bénévoles à la date fixée pour le rassemblement des « Gabrimi » m'empêchent de me joindre à vous. Bonne journée aus heureux présents et mes amitiés à tous ceux avec qui j'ai servi à Bayonne, Pau et Dieuze.

AUBIGNAT René : Je suis dans l'impossibilité de participer et je le regrette vivement....mais c'est ainsi !....Excellente AG à tous les Gabrimi et mon amitié fidèle à mes compagnons de route. Cordialement.

CUTTOLI Jean : Je m'étais fait une joie de venir à Bayonne le 13 juin, hélas ! Des ennuis de santé pour moi et mon épouse nous empêchent d'être avec vous. Néanmoins nous penserons à vous tous. Bien à vous tous mes amis paras.

BAGARIA : Je regrette vivement de ne pouvoir participer à la prochaine AG de l'Amicale mais depuis l'année dernière je suis élu municipal et le 13 juin une activité me retient à Tourettes sur Loup. Alors je souhaite une très belle journée riche d'émotions et d'évocations de nombreux souvenirs. Très cordialement.

*N'hésitez pas à faire vivre cette rubrique
L'Amicale c'est aussi partager....*



La St MICHEL à la 11ème CCTP

En la présence de notre président national Pierre BAPTISTE, venu tout spécialement du pays Basque, nous étions une douzaine d'anciens accompagnés d'une forte participation de la CCTP à nous retrouver ce mardi 9 octobre pour célébrer la st Michel et la st Gabriel au quartier Balma. Comme à son habitude la CCTP nous accueillait dans ses murs et après une petite cérémonie empreinte de solennité devant la stèle où la Marseillaise et la Prière firent vibrer nos cœurs, nous partagions le pot de l'amitié avant de nous retrouver autour d'une table, accompagnés par le CNE FAGETTE et ses troupes, pour continuer à parler de tout et de rien, refaire le monde et surtout chanter car il n'est pas de rassemblement parachutiste sans chants.

Agréable moment que nous renouvellerons avec un grand merci au CNE FAGETTE et à la CCTP.



Étaient présents:

BAPTISTE, BLAQUIERES, BOTTELDORNN, FOUCHET, LEGUELINEL, LEMASQUERIER et Mme, PARMENTIER, PERROLLAZ, PLANCHON, POMMIER, QUEINNEC, ROUSTIT, SAUVE

Passation de Commandement à la C.C.T de la BFST

Le Capitaine HELLY succède au Capitaine ROJON



A 11 heures en ce vendredi 3 Juillet, sur l'emprise de Sauvagnon, la Compagnie de Commandement et de Transmissions de la Brigade de Forces Spéciales Terre de Pau s'apprêtait à vivre la première passation de commandement de son histoire. La compagnie était sous les armes aux ordres, pour la dernière fois du Capitaine ROJON, devant le bâtiment de l'état-major encadrée par les personnels civils et militaires de l'EM/BFST, une délégation de la CT du 1^oRPiMa et sa musique, des personnels du DAOS et une petite représentation de l'amicale.

Le chef d'état major, le Colonel ARTISSON, chef de corps de la CCT, présidait la cérémonie et lut l'ordre du jour donnant acte au Capitaine ROJON de l'accomplissement de sa mission : la mise sur pied de la compagnie et sa préparation opérationnelle qui a permis son engagement sur les territoires extérieurs au profit des Forces Spéciales et lui souhaita bonne chance dans sa nouvelle affectation : le 1^oRPiMa. Appelant ensuite le Capitaine HELLY (*) il le fit reconnaître, selon la formule traditionnelle, comme leur nouveau chef aux personnels officiers, sous-officiers et parachutistes de la compagnie. Un défilé de haute tenue des sections de la CCT aux ordres de leur nouveau commandant, clôtura la cérémonie.

Un superbe cocktail rassembla l'ensemble des participants au service restauration du 5^o RHC dans une ambiance chaleureuse et à l'heure des discours et des remises de cadeaux, JOUBERT au nom de l'amicale remercia le Capitaine ROJON pour la sollicitude dont il avait fait preuve envers celle-ci tout au long de son commandement et lui remit en souvenir la plaque de l'ANATAP. Le Capitaine HELLY nous confia qu'il comptait bien poursuivre l'action engagée par son prédécesseur dans ce domaine et confirma son intention d'accueillir la prochaine A.G dans ses murs. Tous nos vœux l'accompagnent.

Participaient à la cérémonie : POUMEYROL, PUGET et JOUBERT.

(*) Le Capitaine HELLY, chuteur opérationnel, a servi auparavant à la 14^o CTP de Toulouse et était pendant 2 ans l'adjoint du Capitaine ROJON. Il a déjà participé à de nombreuses opérations et est titulaire de la croix de la valeur militaire.



*Vous trouverez en pièce jointe le Procès Verbal de :
L'Assemblée Générale Extraordinaire et de l'Assemblée Générale Ordinaire*

Notre AG 2009 à Bayonne le 13 juin

Ce 13 juin 2009 le ciel était à l'unisson des cœurs. Il faisait beau, il faisait chaud, tous les éléments pour réussir un rassemblement.

Et le rassemblement fut réussi !

De bonne heure, dès 9 heures, ils prenaient tous le chemin de la Maison des Associations de la ville de Bayonne. C'était facile, la maison se trouve sur la même rive que notre ancienne caserne de la Nive, dans le prolongement en amont de la rivière. Là précisément où existait un petit ruisseau que nous franchissions au retour des séances de combat à St Pierre d'Irube. Nous imaginions être dans les rizières d'Indochine....

Cette Maison des Associations étant un magnifique édifice tout récent, bien équipé et offrant tout un panel de services pour ceux qui comme nous désirent se retrouver.

Le parking est immense, pas de problème de garage. A l'entrée, les arrivants se congratulent avec force tapes dans le dos. Les visages expriment le bonheur de se retrouver. Installé dans un coin de la salle, J.J. Lavanceau accueille chacun en remettant un badge au nom des adhérents. Badge pas du tout inutile : quelques-uns, en effet, regardent le badge et disent en suivant au porteur : « Oh ! tu n'as pas changé ».

Le petit-déjeuner est prêt dans une salle contiguë. Déjà les groupes de discussions se forment par affinités. On se demande mutuellement des nouvelles de untel ou untel. Va-t-il venir ? Que fait-il ? Où est-il ? Cela commence à s'éterniser lorsque la cloche à vache du Président résonne et invite tout le monde à faire les quelques centaines de mètres qui nous séparent de notre ancienne caserne pour y effectuer un pèlerinage.

Il faudra à tous beaucoup d'imagination pour se remémorer cette caserne qui fut le « berceau » des Trans Para. Heureusement le pont du Génie n'a pas bougé, c'est un bon repère. Nous nous remémorons le portail qui lui faisait face, le poste de police à gauche, le bâtiment de la 7^{ème} Cie (FES) à droite, la place d'armes..... On ouvre le yeux et c'est une grande place qui s'offre à notre vue : plusieurs bâtiments ont disparus et il ne reste plus que deux bâtiments sur notre droite : celui de la 7^{ème} Cie (Formation Commune de Base) qui abritait au rez-de-chaussée l'Ordinaire. Et dans son prolongement, le bâtiment qui abritait la 3^{ème} CCH et la 1^{ère} CLA. Ces deux bâtiments sont aujourd'hui occupés par la Conseil Général.

Que de souvenirs, que d'images qui se superposent et viennent se bousculer dans notre esprit. Évocation de moments passés là.

Chacun y va de son anecdote personnelle : « Ah ! ici tel jour, j'ai fait.... Ah ! là il y avait.... ».

On ne manque pas d'aller à l'arrière des bâtiments pour voir si le parcours du combattant a subsisté. Point de parcours du combattant, on continue vers Château Neuf, le chemin pour y accéder n'est plus là. Tous les anciens sont là, une bonne centaine, à regarder à droite, à gauche, devant les quelques camarades d'active qui doivent les juger un peu « has been ». Mais c'est ainsi, on a besoin du passé sans ne vivre que pour lui.

Retour à la Maison des Associations où nous allons tenir notre assemblée générale.

Le président ouvre la séance.... Le fait notable consiste à approuver l'intégration des 4 commandants d'unités (11^{ème} CCTP, 1^{er} RPIMA, CCT/BFST et 6^{ème} Escadron du 13^{ème} RDP) en tant que membres « es qualité » dans le conseil d'administration.

Souhaitons que leurs implications dans notre structure les incitent à nous amener beaucoup d'adhérents d'active issus de leurs unités respectives. Nous serions tellement plus forts....

A l'issue des débats, le Général (en activité) Philippe PONTIES exprime son bonheur « d'être soldat » en voyant évoluer notre amicale et notre président d'honneur, le Général Jean CHARREL clôt la séance.

Nous sommes dans les temps. L'apéritif est prêt et, avant de lever nos verres, Pierre BAPTISTE tient à rendre un hommage appuyé en remettant un cadeau à notre ancien secrétaire, Marcel DUPRAZ, qui a œuvré pendant de longues années et fut la cheville ouvrière de l'amicale. Son épouse n'est pas oubliée, un bouquet vient modestement la remercier d'avoir partagé pendant tout ce temps son mari avec l'amicale. Nous sommes plus de 180 convives à prendre place aux tables dressées par le traiteur pour déguster le repas. L'ambiance est chaleureuse et bien que les tablées soient de 12, on n'arrive pas à réunir ensemble tous les amis. Mais comment faire pour se retrouver tous ensemble ? Les discussions sont animées, chacun y va de son souvenir, de son anecdote et nous avons tous l'impression de retrouver notre jeunesse.

Plus que jamais :

« Se souvenir de son passé, le porter toujours avec soi, c'est peut-être la condition nécessaire pour conserver, comme on dit, l'intégrité de son moi. » (Milan Kundera)

Le repas fut apprécié et rapidement les chants se firent entendre. Alors que discrètement les départs s'échelonnaient. Trop vite peut-être.... Ne serait-il pas utile de réfléchir à une autre formule ? Pourquoi ne pas privilégier le repas d'après assemblée en soirée ?



Fortg et Clairs



Petit-déjeuner
 SAVIGNY ET DOUBA venus de LA REUNION
 SARRAILH et son épouse.



Quelques anciens de la « 60 » avec SAVIGNY :
 LIVACHE, DESAPHY, CECCALDI, DORDHAIN, BERDAH



Jacky SALLES et son épouse



Evocation des souvenirs
 Les bâtiments de l'ancienne caserne de la Nive



Encore des souvenirs..
 Au pied de la caserne de Châteauneuf

Forty et Clairs



L'Assemblée Générale



Le repas.....



Que d'évocations, que de souvenirs



On se promet bien d'être là l'an prochain

A.G. 2009 (suite) Les présents à l'assemblée

Participants à l'AG 2009 :

ABADIE Jean-Claude – AGOSTINI André – ALLARD Guy – ANNE Christian – ARNAUD Pierre – AURIAULT Jean-Louis – BAPTISTE Pierre – BERARD Jean-Pierre – BERDAH Georges – BERNABE Gaëtan – BLAIZOT Gilbert – BORLAT Maurice – BOTTELDOORN Jean-Jacques – BROCHARD Denis – BURTIN Denis – CECCALDI Yacinthe – CHAQUET Jean-Louis – CHARREL Jean – CHASSILLAN Nicolas – CHAVIER Serge – CHENNEVELLE – COLLANGE Armand – COURDENT André – COUSSEAU Roger – DAVILA Manuel – DELAFOND Guy – DESAPHY Marc – DESSE Paul – DEVAUD Thomas – DHORDAIN Henri – DOMERGUE Jean-Louis – DOMINOIS Dominique – DOUBA Roland – DUPRAZ Marcel – DUSSUTOUR Thierry – ELIAS Jean-Michel – ETCHEBARNE Dominique – GOUDON Emile – HYPOLITE Pierre – JENVRIN Camille – JOLY Olivier – JOURDEUIL Bernard – JOYAU Christian – KAUFMANN Daniel – LAMAISON Pascal – LAMBERT Frédéric – LARRETTE Frédéric – LARTIGUE Henri – LAVANCEAU Jean-Jacques – LEBORGNE Jean-François – LEGUELINEL Jacky – LEGUEN Clément – LENH VONG Sang – LEPARRE Claude – LIVACHE Louis – LUDE Bernard – LURASCHI Roland – MACHARD Stéphane – MARTEAU Jean-François – MAURIN Jean-Noël – MAXIME Jean-Claude – MAYNERIS Max – MEAZZA Yves – MENIELLE Sébastien – MESSERER Guy – NADEAU Jean – NADIN André – NAROLLES Jean-Louis – PAIN Dominique – PARMENTIER Jean Loup – PECHEREAU Michel – PEDEMONTE Jacky – PHILEMONT-MONTOUT Elphège – PIERRE Jean-Marie – PLUMENCY Gérard – QUIENNEC Thierry – RENAUD Daniel – RIFLADE André – ROSCOP Bernard – ROUQUIE Jacques – SALABERRY Gérard – SALES Jacques – SALOMONE Jean-Louis – SARRAILH Gérard – SAUVE François – SAVIGNY Pierre – SENESSE Jean-Baptiste – TREZEGUET Patrick – VALENTIN Jean-Marc – VAYRON Jean-Louis – VERDIER Charles – VERHILLE Philippe – VIERA Joao – VOISIN François – VOUTERS Cédric

Ceci intéresse les pensionnés militaires d'invalidité.

La discrimination entre Sous-officiers de l'Armée de Terre, de l'Air et de la Marine. Pourquoi ?

Il existe en effet une discrimination entre les sous-officiers de la marine et ceux de l'Armée de Terre, de l'Air et de la Gendarmerie. *Les marins titulaires d'une pension d'invalidité de 10% et plus dès le grade de « Quartier-maître de 1ère classe (équivalent Caporal-chef) et tous les sous-officiers, y compris les Aspirants, bénéficient d'un avantage pécuniaire sur toutes les autres catégories.*

Entrent en ligne de compte plusieurs critères : les grades, les pourcentages d'invalidité reconnus et la date de mise à la retraite, après le 2 août 1962 (date de la reconnaissance des pensions d'invalidité au taux du grade).

Cette histoire trouve son origine dès 1956 par les décrets n°56.913 DU 5 SEPTEMBRE 1956 ET N°56.123 du 17 novembre 1956 qui ont institué des tableaux par grades avec les taux de pensions pour l'armée de mer et des tableaux différents pour les mêmes grades et même pourcentage d'invalidité pour l'armée de terre, et de l'air (les soldats et caporaux étant au même indice que les matelots et quartiers maîtres de 2ème classe) La différence est parfois significative : exemple pour un adjudant-chef pensionné au même taux représente 50,50 points d'indice d'écart, soit actuellement 56,60 € par mois.

Cette différence est discriminatoire :

Les dispositions indiquées ci-dessus ont créé une différence de traitement entre les titulaires d'une pension militaire d'invalidité, qu'ils soient sous-officiers, officiers mariniers et quartiers maîtres des forces armées atteints d'invalidité de taux identiques et ce en fonction de leur stricte appartenance à l'une ou à l'autre des armées de la République.

Vous êtes pensionnés et vous pensez pouvoir entamer une procédure pour obtenir les mêmes droits que nos camarades marins, renseignez vous auprès de :

Marc DESAPHY
Adhérent de notre Amicale
Email : marc.desaphy@wanadoo.fr

Qui vous renseignera sur vos droits et sur la procédure à suivre.

L'Entraide Para



N'oubliez pas l'ENTRAIDE PARA ! Non seulement vous confirmez que : « PARA UN JOUR, PARA TOUJOURS », vous êtes toujours solidaires des paras d'aujourd'hui et de ceux « anciens » qui sont dans le besoin,

Mais aussi vous bénéficiez d'une déduction fiscale :

Si vous versez 10 €, vous n'avez pas droit à une déduction fiscale : coût 10 €

Si vous versez 20 € vous avez droit à une déduction fiscale de 66% soit 13,20 € : coût 6,80 €

L'ENTRAIDE PARA a montré son efficacité au cours des derniers mois. Toujours présente dès qu'un évènement grave touche la communauté parachutiste, elle œuvre dans l'ombre pour aider tous ceux d'entre nous qui sont à la peine.

Cette année le montant de vos dons 2008 s'élève à :
2619,50 €

Soyez en remerciés

DERNIERE MINUTE



Au moment où nous terminons la mise en page de ce journal, nous apprenons le décès d'un des nôtres, le **Général Jean RETAT**.

Jean RETAT est décédé le 12 octobre 2009 dans sa 78ème année à MONTOIRE SUR LE LOIR.

Nous nous souvenons que le Capitaine RETAT, fantassin d'origine avait commandé la 6ème CLT à PAU de 1966 à 1968.

Par la suite en août 1977, il eut l'honneur de commander le « 14 » renaissant de ses cendres (après sa dissolution en 1961), régiment qui pris l'appellation de 14ème Régiment de Commandement et de Transmissions Parachutiste.

Fier de commander le premier Régiment Parachutiste de l'Arme des Transmissions, il rappelait qu'il avait failli servir au 14ème Régiment de Chasseurs Parachutistes alors qu'il était dans l'Infanterie. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 15 octobre 2009 à MONTOIRE SUR LE LOIR.

L'Amicale à laquelle il appartenait, attristée par cette nouvelle, présente ses sincères condoléances à sa famille.

St MICHEL au 1er RPIMa à Bayonne

Comme tous les ans, nos camarades colos du 1^{er} RPIMa nous avaient invités à célébrer notre saint patron dans les murs de la citadelle de Bayonne le vendredi 25 septembre.

La programmation du BOI fût exemplaire puisque cette journée se déroula sous un ciel clément. Dès le matin à 9h30, le bastion de la reine avec son panorama splendide sur la ville de Bayonne, rassembla pour la messe une assistance nombreuse autour d'un « padre » au verbe coloré et direct comme on l'aime chez les parachutistes. Une émouvante Prière du Para clôtura la cérémonie.

La prise d'armes, ne pouvant se tenir cette année dans la cour de la citadelle Gal BERGE pour cause de travaux, se déroula sur l'ancien stade de rugby.

Le chef de corps, dans son ordre du jour tint à rendre hommage aux personnels qui dans les années 90, par leur professionnalisme au cours de nombreuses opérations, permirent au régiment de jeter les bases de ce qui est devenu un outil indispensable des forces spéciales. Au cours de la cérémonie deux de nos camarades, LEDUC et JOUBERT, furent élevés au grade d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

L'assistance se rendit à nouveau sur le bastion de la reine où un copieux cocktail l'attendait. Ce fut l'occasion de nous retrouver entre transmetteurs paras, venus du Pays basque, de Pau ou de

plus loin, avant de rejoindre le bâtiment de restauration et loisirs, le stade étant en travaux lui aussi, pour de solides agapes. Le menu, avec le traditionnel « Zikiro » (méchoui basque...) à volonté reput les plus affamés d'entre nous. A l'heure du café et du « Patxaran » les campagnes défilaient et les oreilles des absents commençaient à siffler.

Les plus téméraires d'entre nous se replièrent dans l'après-midi vers le foyer pour un after « open bar ». Là dans une ambiance conviviale, ils continuèrent à distiller l'amitié parmi nos camarades de l'AQOG et du régiment jusqu'au soir.

Il était tard quand nous quittâmes avec regret cette chaude ambiance en nous donnant rendez vous l'année prochaine pour une nouvelle St Michel.

Merci encore au 1^{er} RPIMa et à son chef de corps de nous avoir invité et d'avoir fait de cette St Michel 2009 une nouvelle journée inoubliable.



Participaient à cette journée : AURIAULT, BAPTISTE, BARNABE BENINTENDI, Le Gal BENITO, BERNABE, BIANCONI, BLAIZOT, COURDENT, COVA, DUPRAZ, ETCHEBARNE, FOUILLOT, HYPOLITE, JENVRIN, JOUBERT, JOYEAU, LALOGUE, LARRETCHÉ, LAVANCEAU, LEBORGNE, LEDUC, LENH VON SANG, LUDE, NADIN, NAROLLES, PECHEREAU, ROJON, SENESSE. + tous les amicalistes de l'ANATAP inscrits au titre de l'AQOG ou de l'UNP.



RESTEZ DANS LE COUP

Le système FELIN qu'est-ce que c'est ?

Le programme FELIN (fantassin à équipements et liaisons intégrés) fait suite à la nécessité d'une évolution des équipements du fantassin débarqué. Le programme FELIN comprend un ensemble d'études qui permettront d'améliorer ses capacités dans 5 fonctions essentielles :

- Létalité.
- Survie.
- Observation et communication.
- Mobilité.
- Soutien.

CARACTERISTIQUES DES COMPOSANTS :

A terme, le système pourrait intégrer les équipements suivants :

- Létalité**
- Pointeur laser ou viseur clair.
- Survie**
- Jumelles de vision nocturne à très bas coût.
- Observation - Communication**
- Gilet de protection balistique.
 - Visière pare-éclats.
- Mobilité**
- Jumelle de vision nocturne.
 - Poste de communication intra groupe.
- Soutien**
- Effets d'habillement adaptés à la spécificité de l'infanterie.
- Sac à dos compartimenté.**

Des essais de compatibilité entre l'ensemble de parachutage du combattant (EPC) et le système FELIN ont eu lieu les 17 et 18 novembre 2008 à l'École de Troupes Aéroportées de Pau.

L'EPC est destiné à remplacer le parachute à ouverture automatique actuellement utilisé par les troupes aéroportées. Les premiers exemplaires arriveront à l'école puis dans les unités parachutistes à l'horizon 2010.

Pendant deux jours, **une batterie de tests a été menée** par huit experts de la section technique de l'armée de Terre (STAT) et du centre d'essais en vol (CEV) de la délégation générale pour l'armement (DGA), des responsables du système FÉLIN de la société SAGEM et deux spécialistes de l'école, l'adjudant Éric Vigier et le sergent-chef Nicolas Dieule. Les tests consistaient principalement à **apprécier la compatibilité générale des deux systèmes** notamment au niveau de l'ergonomie.

Après deux années d'études, il s'agissait des premiers essais pratiques utilisant les installations d'instruction et de simulation de saut de l'ETAP. Ces journées ont également permis de tester les différentes configurations d'équipement du parachutiste prêt au saut, avec tout ou partie de son équipement FÉLIN. Ces tests se sont achevés sur un **bilan positif** : les problèmes initiaux d'ergonomie ont été réglés et d'un point de vue sécurité, les sauts sont réalisables dès aujourd'hui. Le poids combiné des deux systèmes confirme la **nécessaire robustesse physique exigée des parachutistes...** et la valeur de l'esprit d'entraide pour s'équiper en vue du saut !

La prochaine série de tests aura lieu en fin d'année 2008. Huit sauts seront effectués sur la zone de saut de Fonsorbes près de Toulouse. Cette deuxième phase pratique sera destinée à **s'assurer de la réalisation des opérations sous voile** par un parachutiste équipé FÉLIN. La compatibilité avec le saut des différentes fonctionnalités (optique, transmissions) fera l'objet d'une **attention toute particulière**. Il s'agira notamment de vérifier la **permanence des liaisons** depuis le décollage de l'aéronef jusqu'au posé du parachutiste et la mise en batterie complète du système FÉLIN.

Avec le contrat FELIN (mars 2004), l'armée française a confié à Sagem le développement et la production d'une première version de systèmes d'équipements modulaires pour le fantassin. 358 exemplaires seront mis en service au premier semestre 2007 en vue d'équiper trois unités de combat en charge de l'évaluation technico opérationnelle pendant le second semestre 2007. La livraison série débutera en 2008. Il en est question ici principalement sous l'angle optronique (pour l'aspect communications/navigation,). Après ce FELIN V1 (version 1) se profile un FELIN V2, dont la production est prévue à l'horizon 2015. Sagem a déjà engagé les développements correspondants, dont on a un aperçu, pour les aspects optroniques comme pour les aspects communication/navigation.

Les chefs de section et chefs de groupe spécialisés bénéficient d'un système d'information terminal du combattant débarqué portable (SIT COMDE) fonctionnellement équivalent à un ordinateur personnel très compact. Il permet la connaissance de la situation tactique et un échange crypté d'informations



Système de communication radio et de navigation

Tous les fantassins débarqués disposent dans leur vêtement d'un système de communication radio et navigation GPS, qui les connecte au réseau voix-données du détachement.

Dans le vêtement du fantassin, alimentée par une source d'énergie électrique de hautes performances, se trouve une "Plate-forme Electronique Portable" qui constitue le cœur du système et comprend un ordinateur sur bus rapide et ouvert (FireWire IEEE 1394) associé à un ensemble de communication et de navigation. L'ordinateur intègre le logiciel applicatif principal, pilote l'ensemble électronique de tête et celui de l'arme tout en assurant le contrôle général du système. L'ensemble de communication et de navigation intègre les fonctions "localisation nominale" et "secours" (dont le capteur principal est un récepteur GPS de positionnement/navigation par satellites) et "communication" du réseau d'information du fantassin (RIF).

La Plate-forme Électronique Portable est architecturée autour d'un bus numérique à haut débit ouvert (FireWire IEEE 1394). Elle gère les ressources en énergie et les échanges de signaux entre les différents équipements (arme, radio, équipement de tête...) Un boîtier d'interface homme machine réalise à la fois la fonction de tir déporté (permettant une observation ou un tir précis sans exposer le tireur) et le contrôle du système.

Réseau numérique et alimentation

Le vêtement est doté de deux réseaux câblés : le réseau d'alimentation électrique et le réseau numérique (données, vidéo, GPS, hertzien/antennes).

Le système FELIN doit résoudre les problèmes de stockage et de gestion d'énergie qui sont ceux des systèmes de téléphonie et de micro-informatique mobiles,

mais en plus difficile du fait de la robustesse demandée par la difficulté des missions (chocs, températures, humidité etc.). Les durées d'autonomie visées sont de l'ordre de 72 heures. Pour cela, Sagem conjugue l'utilisation de batteries Li-ion (équipement portable) avec leur recharge par un dispositif embarqué/débarquable dans les véhicules de combat.



St MICHEL à la 11ème CCTP (suite)



Dépôt de gerbe à la stèle:
Le Capitaine FAGETTE, BAPTISTE, ROUSTIT



Un bel exemple de longévité parachutiste.....

**Paul KLEIN, Centenaire, Aventurier et S.A.S.
Premier Centenaire FRANÇAIS à sauter en parachute**



Ce 20 mai 2009, dans la salle d'Honneur de la Mairie de NOUMEA, s'est tenue une bien sympathique réunion autour de **Monsieur Paul KLEIN, Centenaire**, mais aussi grand aventurier, grand guerrier et ... grand amoureux de son épouse.

Né Hongrois en 1909 à Grenoble et naturalisé français à l'âge de 12 ans, Paul arrive aux NOUVELLES HEBRIDES, condominium franco - britannique, actuel VANUATU, en 1929, avec un diplôme (« presque » ingénieur) d'agronomie tropicale. Il débarque à SANTO, grande île du nord de l'archipel, pour être adjoint du directeur de la Franco - Hébridaise, société qui exploitait le coprah, le cacao, le café, et pratiquait l'élevage. Plus tard, vers 1936 -1937, après la chute des cours des produits coloniaux, il acquiert une plantation d'environ 1000 ha, avec de la main d'œuvre, à peu près 1000 têtes de bétail et un bateau, « la Duchesse Anne ». Il utilise ce bateau pour transporter la main d'œuvre indigène entre les différentes îles du Condominium et pour amener, vers les cargos de passage à SANTO, les différentes productions de ses plantations.

Il est sans doute le premier à avoir scellé à VANIKORO une Croix en mémoire de LA PEROUSE, sur le site présumé (à l'époque) du naufrage de l'ASTROLABE et de la BOUSSOLE, les bateaux de LA PEROUSE;
« **in memoriam La Pérouse 1768 - 1938** ».

Dans cette région où les cyclones ne sont pas rares, Paul en a essuyé quelques-uns, jusqu'au jour où son bateau s'est fracassé sur les rochers de l'île VaNUA Leva, alors qu'il remorquait le bateau d'un ami dont le moteur avait refusé de démarrer. Tous ont été sauvés in extremis. De là, toujours par bateau (d'un autre ami) il regagne PORT OLRVY, au nord de Santo ; et, à cheval et à brides abattues, il rejoint sa jeune épouse Thérèse à 100 km de là, sur la plantation de Mate Vulu. « Je savais bien que tu arriverais à t'en tirer » lui dit-elle simplement.

Fin mars 1939, Paul part pour Sydney par bateau, où il rejoint Henri MARTINET, avec lequel il effectue, à bord d'un avion « Aiglon - Renault de 100 chevaux », la première liaison aérienne NOUMEA-PARIS ; ils atterrissent au Bourget le 20 mai 1939, le jour du 30ème anniversaire de Paul, après une série impressionnante d'aventures et d'anicroches en tous genres. (Ce 70ème anniversaire sera commémoré le dimanche 24 mai 2009 à l'Aéro-Club de NOUMEA).

Paul ne s'attarde pas en Métropole, car Thérèse l'attend à Nouméa, où naît Marie-France, leur première fille.

Survient la guerre. Et le 18 juin 1940. Après différentes péripéties, la Nouvelle-Calédonie « bascule » vers la France Libre et le Général de GAULLE. Paul KLEIN sera dans les tous premiers à rallier le mou-

vement, et, le 5 mai 1941, il embarque sur le ZELANDIA avec 283 Calédoniens pour la Mère Patrie.

Voulant être aviateur, il assure pendant six mois le transport du courrier entre Damas - Beyrouth et Le Caire. Cela ne lui convient pas longtemps. Et le Commandant BROCHE, commandant le Bataillon du Pacifique, lui permet de rencontrer le Commandant BERGE, à l'issue de son stage d'officier. Et il se porte volontaire pour intégrer la French Squadron du S.A.S. (Spécial Air Service) du Major STERLING.

Après un dur entraînement à KABRET, en Egypte, débute une série impressionnante de raids motorisés en LIBYE et en TUNISIE. A bord de jeeps super équipées, ou déposées à bonne distance des objectifs, les S.A.S. de BERGE et STERLING détruisent un très grand nombre d'avions au sol, ces avions qui mitraillaient les convois alliés. Il a participé, notamment, au fameux raid sur BENGHAZI, en passant par KOUFRA !

A KABRET, Paul KLEIN partage sa tente avec l'aspirant André ZIRNHELD. Celui-ci est tué en opération le 27 juillet 1942. Chargé de ranger ses affaires, Paul découvre la célèbre prière, appelée depuis « la prière du Parac... ».

Après une mission (accomplie !) sur les routes et les voies ferrées SFAX - GABES, avec trois jeeps, commandé par le lieutenant JORDAN, mission menée comme à leur habitude tambour battant, Paul KLEIN, Augustin JORDAN, le soldat MELIS sont faits prisonniers le 28 janvier 1943. Malgré l'ordre d'Hitler d'exécuter tous les S.A.S., considérés comme « individus dangereux », ordre auquel s'est opposé ROMMEL, Paul KLEIN et Augustin JORDAN sont incarcérés à LUBECK, puis à la fameuse forteresse de COL-DITZ, dont il garde encore le souvenir douloureux dans les reins, dus à des coups de crosse reçus après une tentative d'évasion. Il y restera 27 mois, jusqu'au 15 avril 1945.

Après quelques péripéties, il rentre en Nouvelle-Calédonie le 30 juillet 1945. Durant quelques années Paul retrouvera la Nouvelle Calédonie, les Nouvelles Hébrides, mais aussi les USA, la Métropole et l'Australie. Mais aussi son ami Henri MARTINET et surtout sa famille : Thérèse, son épouse, Marie France, Marie Paule, et le petit dernier, Henri. Malgré tout, le goût du risque n'a pas quitté Paul : à 81 ans, il saute en parachute en tandem, >> AU CEP -N-Calédonie Présidé par Ed Tanti . Un an plus tard, il effectue, en Nouvelle-Zélande, un saut à l'élastique d'un pont à 70 mètres.

Ce 20 Mai 2009, entouré de ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants, et en présence de toutes Associations et Amicales d'Anciens Combattants et Patriotiques, avec leurs drapeaux respectifs et d'une délégation de Parachutistes, jeunes et anciens, ainsi que des personnalités civiles et militaires. Paul a fêté son 100ème anniversaire dans la salle d'honneur de la Mairie. Monsieur le Maire Jean LEQUES avec ses collaborateurs, avaient bien fait les choses. Monsieur Maurice MEUNIER et Monsieur Jean ROMARY, après Monsieur le Maire, ont relaté la vie de Paul.

Mais il en fallait plus pour Paul. Le dimanche 24 mai, il était l'invité d'honneur d'une cérémonie de dévoilement d'une stèle, à l'AERO-CLUB de NOUMEA MAGENTA, en souvenir de l'exploit réalisé 70 ans plus tôt avec Henri MARTINET, suivi d'un vol d'une demi heure à bord d'un STAMP.

Ce n'était pas encore assez !

Dans l'après midi du même jour, sur le terrain de OUA TOM - LA FOA, Paul a réalisé ce qu'il nous promettait depuis longtemps, un nouveau saut en tandem, depuis 3000 mètres d'altitude avec le moniteur Olivier SEIGNER. Ce qui est un RECORD NATIONAL.

Et il nous a promis, dans 2 ans, de battre le record d'un Australien qui aurait effectué un saut à 101 ans ;.

Et toujours avec un humour dont il ne se départit jamais !

Rien d'autre à ajouter que : **CHAPEAU Monsieur Paul KLEIN !**

Nous devons cet article à Edouard TANTI qui réside à Nouméa et qui est un fidèle adhérent. Merci Edouard.